

Problèmes d'affichage ? [Ouvrir cet email dans le navigateur](#)



Juillet 2023 – NUMERO SPECIAL

Les accompagnements en faveur de la transition écologique



Les entreprises ont un rôle important à jouer dans la transition écologique et elles disposent de différents leviers pour faire face à ce défi (mobilité verte, économie circulaire, énergies durables, économies d'énergies...). Néanmoins, toutes les entreprises ne sont pas égales face à la transition écologique. Si certaines sont déjà fortement engagées, d'autres ne savent pas par quoi commencer. L'Etat et ses opérateurs (ADEME, Bpifrance, CCI et CMA) proposent alors un certain nombre de dispositifs dont l'objectif est d'aider et d'accompagner les entreprises dans cette transition.

 **Afin de mieux faire connaître cette offre et d'améliorer la lisibilité, 2 guides ont été élaborés :** le premier présente les principaux dispositifs qui concernent toutes les TPE et PME et le second recense l'ensemble des offres adaptées aux PME industrielles.

[Lien vers les guides](#)

Les dispositifs proposés par l'Etat prennent des formes diverses et interviennent à différentes étapes du chemin de la transition écologique :



Des outils d'information, de sensibilisation ou encore d'initiation

Exemple : Le Climatomètre de BPI FRANCE. Il s'agit d'un outil gratuit qui permet de mesurer l'impact de votre entreprise sur l'environnement à travers 32 questions.



Des diagnostics plus approfondis assortis de plans d'actions

Exemple : L'outil "Diag Décarbon''action" permet de mesurer vos émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de votre chaîne de valeur, de construire votre plan de décarbonation et de mettre en place des premières actions.



Des aides financières pour mettre en œuvre une ou des actions concrètes

Exemples : Le CEE (certificat d'économie d'énergie), le prêt vert ADEME et BPI FRANCE ou l'appel à projets DEMIBAC portant sur les projets d'innovation en faveur de la décarbonation de l'industrie.



[Votre boîte à idées]

Cette newsletter est un rendez-vous digital traitant de l'actualité économique de la Gascogne Toulousaine (immobilier et accompagnement d'entreprises, événements économiques...). Nous souhaitons aussi qu'elle soit votre espace d'information. Pour cela, n'hésitez pas à nous faire part de thèmes que vous souhaiteriez voir abordés dans les prochains numéros à : deveco@ccgascognetoulousaine.com

Vous n'êtes toujours pas destinataire de la newsletter économique ? ☐ [ABONNEZ-VOUS ICI !](#)

Contact

Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine

Rue Louis Aygobère - ZAE du Pont Peyrin
32600 L'ISLE-JOURDAIN
05 62 07 71 16
deveco@ccgascognetoulousaine.com



Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)